

Procès-verbal n°4 de la Commission Technique et Sélection

Réunion du :	Vendredi 20 Décembre 2024
À :	Dématérialisé
Présidence :	M. Patrick CHAMP
Présents :	MM. Patrick CHAMP, Daniel DELPRAT, Loïc FRIZOL, Thierry DALBART
Assistent à la réunion :	M. Frédéric ALCARAZ, C.T.D. P.P.F. M. Lionel ROCHETTE, C.T.D. D.A.P.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Approbation des Procès-verbaux

La Commission approuve le précédent procès-verbal N°3.

OBLIGATIONS DE DIPLOME – 2024/2025

RAPPEL POUR APPLICATION

La commission,
Informe, demande et rappelle aux clubs,

Dans le cadre des **obligations de diplôme pour les éducateurs responsables d'équipes engagées au plus haut niveau District* et ce des Séniors aux U09 inclus**, nous vous demandons dès à présent de procéder à la désignation de votre **éducateur licencié responsable de l'équipe**.

A cet effet, un formulaire en ligne est mis en place. [Cliquez ici \(https://forms.office.com/e/19MxxAvkRm\)](https://forms.office.com/e/19MxxAvkRm).
À défaut, un document papier et les documents afférents sont disponibles sur le site du district.

- Pour vos éducateurs qui ne respecteraient pas les minimums requis en termes de diplôme/module, des demandes de dérogations peuvent être faite auprès de la Commission Technique via les documents en pièces jointes à ce courriel. **Vous devrez tout de même faire la démarche de désigner l'éducateur en question en amont.**

Pour rappel du règlement :

« Art. 10 - Obligation de diplôme »

1. Les Clubs participants au plus haut niveau de pratique départemental dans leur catégorie sont tenus d'utiliser les services d'un éducateur ou un entraîneur titulaire au minimum du module de formation correspondant à la catégorie encadrée et titulaire d'une licence « Animateur fédéral », « Educateur Fédéral » à minima.
2. Par mesure dérogatoire, les Clubs participant à une division pour laquelle une obligation de diplôme est requise peuvent utiliser les services d'un éducateur ou d'un entraîneur non titulaire du diplôme requis, à la seule et stricte condition que :

• ledit éducateur s'engage à participer à une session de formation du module/diplôme demandé pour sa catégorie et qui sera programmée au cours de la saison. En cas d'absence au module en question, la dérogation sera annulée sans préavis et ledit éducateur et son club seront considérés comme en infraction vis-à-vis de leur obligation de diplôme.



3. Par mesure dérogatoire, les Clubs accédant à une division pour laquelle une obligation de diplôme est requise peuvent utiliser les services d'un éducateur ou d'un entraîneur non titulaire du diplôme requis, à la double condition que :

- ledit éducateur ait exercé en qualité d'entraîneur au sein de ce même Club durant les douze mois précédant la désignation,
- ledit éducateur soit inscrit et participe de manière effective à une session de formation (totale ou partielle selon le cas) en vue de l'obtention du diplôme requis. À l'issue de la formation, et en cas de non-obtention du diplôme requis, l'éducateur ne pourra plus bénéficier de cette dérogation.

Ces dérogations susvisées ne sont pas automatiques et nécessitent de la part du Club souhaitant en bénéficier le dépôt d'une demande formelle à la Commission Technique et Sélection. Ce n'est qu'après délivrance officielle de la dérogation par la Commission compétente que celle-ci s'applique.

4. L'éducateur ou l'entraîneur d'un Club soumis à une telle obligation ne peut en aucun cas être autorisé à entraîner un autre Club. »

Après une application modérée lors de la saison 2023/2024, nous vous informons que cette saison 2024/2025 il sera fait application strict du règlement en matière d'amende et de retrait de point par la Commission Compétente (Articles 10, 10bis et 10 ter des RG du District).

Catégorie d'Age	Niveau	OBLIGATION
SENIORS	Départemental 1	Module seniors / CFI Seniors
		Licence animateur obligatoire à minima
U19	Départemental 1	Module U17/U19 / CFI U14-U19
		Licence animateur obligatoire à minima
U17	Départemental 1	Module U17/U19 / CFI U14-U19
		Licence animateur obligatoire à minima
U15 (Fille/Garçon)	Départemental 1	Module U15 / CFI U14-U19
		Licence animateur obligatoire à minima
U14	TERRITOIRE	Module U15 / CFI U14-U19
		Licence animateur obligatoire à minima
U13 (Fille/Garçon)	Départemental 1	Module U13 / CFI U10-U13
		Licence animateur obligatoire à minima
U11	Elite	Module U11 / CFI U10-U13
		Licence animateur obligatoire à minima
U10	Elite	Module U11 / CFI U10-U13
		Licence animateur obligatoire à minima
U09	Elite	Module U09 / CFI U6-U9
		Licence animateur obligatoire à minima

La commission informe par mesure dérogatoire pour 2024/2025, l'application des obligations de diplôme ne sera pas appliquée pour le plus haut niveau des championnats féminins mais entrera en vigueur en saison 2025/2026

RASSEMBLEMENT U8 FUTSAL

MERCREDI 27 NOVEMBRE a eu lieu 1 RASSEMBLEMENT FUTSAL U8 au CITY BALL sur SERNHAC.



Plus de 100 ENFANTS présents,

Les CLUBS présents :

CHEMIN BAS, FC LANGLADE, OC REDESSAN, US REGORDANE, VERS, FCCLA, NIMES GAZELEC, US GARONS, AS POULX, ES MARGUERITTES, O MAS MINGUE, CABASSUT

- MATCH 5 C 5

Sous la responsabilité du Conseiller Technique ainsi que des membres de commissions Technique et animation, référents Techniques Football Animation.

RASSEMBLEMENTS U6 FUTSAL

SAMEDI 14 DECEMBRE ont eu lieu 3 RASSEMBLEMENTS FUTSAL U6 au CITY BALL sur SERNHAC, ALL FIVE SUR CODOGNAN, SOCCER TEAM SUR ALES.

Plus de 250 ENFANTS présents,

Les CLUBS présents :

CHEMIN BAS, FC LANGLADE, OC REDESSAN, US REGORDANE, VERS, FC MANDUEL, US TREFLES, EP VERGEZE, STO AIMARGUES, ALL FIVE CODOGNAN, NIMES LASALLIEN, AS POULX, ES MARGUERITTES, ST MARTIN VALGALGUES, OAC, SALINDRES, BESSEGES, ST PRIVAT, ST HILAIRE LA JASSE, BEAUVOISIN, BELLEGARDE, FCCLA.

- MATCH 4 C 4

Sous la responsabilité du Conseiller Technique ainsi que des REFERENTS TECHNIQUES FRIZOL LOIC , ALESSANDRI KYLLIAN, DOUTEY FREDERIC .

DETECTION U13 G POLE ESPOIR

MERCREDI 06 NOVEMBRE a eu lieu UNE DETECTION U13G sur les installations du MAS MINGUE.

24 GARCONS présents,

Les CLUBS présents :

O MAS MINGUE, ACADEMIE UNIVERS, AS POULX, US PUJAUT, UZES, NIMES LASALLIEN

Sous la responsabilité du CTD DAP ROCHETTE Lionel et FRIZOL LOIC.

- TRAVAIL DE PILOTAGE DES APPUIS
- SITUATION PROBLEME 6 C 3
- TRAVAIL TECHNIQUE AU POSTE ADAPTATIF
- GRAND JEU 8 C 8

MERCREDI 13 NOVEMBRE a eu lieu UNE DETECTION U13G sur les installations de AUBARNE SAINT ANASTASIE.

23 GARCONS présents,

Les CLUBS présents :

OAC, FCBP, LE VIGAN, SC ANDUZE, ROUSSON



Sous la responsabilité du CTD DAP ROCHETTE Lionel et FRIZOL LOIC.

MERCREDI 20 NOVEMBRE a eu lieu UNE DETECTION U13G sur les installations du CALVISSON FC

22 GARCONS présents,

Les CLUBS présents :

CALVISSON FC, GC UCHAUD, ST CHRISTOL ALES, EP VERGEZE, BEUCAIRE FC, US MONOBLET, FOURQUES, FC LANGLADE, STO AIMARGUES, FC BERNIS

Sous la responsabilité du CTD DAP ROCHETTE Lionel, FRIZOL LOIC, TOKOTO GABRIEL.

- ROUTINE MOBILITE
- TRAVAIL DE PILOTAGE DES APPUIS
- SITUATION PROBLEME 4 C 3
- TRAVAIL TECHNIQUE AU POSTE ADAPTATIF
- JEU REDUIT 2C2 + APPUIS
- GRAND JEU 8 C 8
- TRAVAIL DE PILOTAGE DES APPUIS, ROUTINE MOBILITE
- SITUATION PROBLEME 6 C 3
- TRAVAIL TECHNIQUE AU POSTE ADAPTATIF
- GRAND JEU 8 C 8

MERCREDI 27 NOVEMBRE a eu lieu UNE DETECTION U13G sur les installations de GARONS

26 GARCONS présents,

Les CLUBS présents :

BEUCAIRE FC, US GARONS, RC GENERAC, FOOT TERRE CAMARGUE, ES MARGUERITTES

Sous la responsabilité du CTD DAP ROCHETTE Lionel, FRIZOL LOIC.

- ROUTINE MOBILITE
- TRAVAIL DE PILOTAGE DES APPUIS
- SITUATION PROBLEME 4 C 3
- TRAVAIL TECHNIQUE AU POSTE ADAPTATIF
- JEU REDUIT 2C2 + APPUIS
- GRAND JEU 8 C 8

CFI U10 U13

DIMANCHE 17 NOVEMBRE , un CFI U10 U13 a été organisé sur les installations sportives de VERGEZE.

14 Candidats présents,

Les CLUBS présents :

EP VERGEZE, GC QUISSAC , FC CALVISSON, AS POULX, AS BEAUVOISIN

Sous la responsabilité du CTD DAP ROCHETTE Lionel et BOVETTO Nicolas



- L'ENFANT DE 12ANS
- LA SEANCE DE PRE FORMATION
- LE MATCH U13
- LES PROCEDES D'ENTRAINEMENT
- LES 2 TYPES DE PEDAGOGIES

Un remerciement à l'ensemble de l'équipe pédagogique d'EP VERGEZE pour la qualité de son accueil.

JEUDI 21 NOVEMBRE , un CFI U10 U13 a été organisé sur les installations sportives de GOUDARGUES.

10 Candidats présents.

Les CLUBS présents :

AS ROUSSON, FC VAL CEZE, SC ANDUZE, SOLEIL LEVANT, ST PRIVAT VIEUX,

Sous la responsabilité du CTD DAP ROCHETTE Lionel et BOVETTO Nicolas

- L'ENFANT DE 12ANS
- LA SEANCE DE PRE FORMATION
- LE MATCH U13
- LES PROCEDES D'ENTRAINEMENT
- LES 2 TYPES DE PEDAGOGIES

Un remerciement à l'ensemble de l'équipe pédagogique du FC VAL CEZE pour la qualité de son accueil.

CFI SENIORS

Les vendredis 29 novembre et 13 décembre 2024, un CFI Seniors a été organisé sur les installations sportives du FC CABASSUT à GALLARGUES LE MONTUEUX.

18 Candidats inscrits

17 candidats présents.

12 Cubs présents : S BEUCAIRE FC, ES BARIJAC, FC CABASSUT, FC VAL DE CEZE, US GARONS, SSB LA GRAND COMBE, O MAS DE MINGUE, OM PONTIL PRADEL, GALLIA C QUISSAC, AEC ST GILLES, AS ST PRIVAT, ES PAYS D'UZES.

Les deux journées de 6h de formation se sont déroulées sous la responsabilité du CTD PPF Frédéric ALCARAZ et Nicolas BOVETTO (Commission Technique).

Les contenus dispensés en travaux et réflexion de groupes :

- La posture de l'éducateur
- Climat d'entraînement
- La démarche pédagogique
- Le retour d'expérience d'un entraînement et d'un match en club
- Les procédés d'entraînement
- Le Coaching en Match Foot à 11

Les mises en situation pédagogique (Terrain) :

- La séance cadre (formateurs)



- Les séquences pédagogiques (stagiaires)

En complément des deux jours de formation en présentiel, les stagiaires ont suivi des capsules d'e-learning sur différentes thématiques via la plateforme *PortailFormation* de la FFF.

Remerciement à l'ensemble de l'équipe pédagogique du FC CABASSUT et à la Commune pour la qualité de l'accueil.

DETECTION U14 G

Un premier rassemblement de détection U14G de secteur a été programmé LE 11 décembre 2024 :

- 2 autres rassemblements de secteur seront organisés les mercredis 15 janvier 2025 à BEZOUCE et le 22 janvier à AUBARNE STE ANASTASIE.
- La Finale départementale U14 Garçons est prévue le mercredi 29 janvier 2025 à AUBARNE STE ANASTASIE.
- **11 décembre 2024 STE ANASTASIE**

34 joueurs présents, 4 absents.

10 CLUBS présents :

ACADEMIE UNIVERS, FC BAGNOLS PONT, FC CHUSCLAN LAUDUN L'ARDOISE, NÎMES OLYMPIQUE, NÎMES SOLEIL LEVANT, AS POULX, AS ROUSSON, ES ST JEAN DU PIN, E P VERGEZE, AS VERS PONT DU GARD.

Sous la responsabilité du CTD PPF, Frédéric ALCARAZ et des membres de la Commission Technique, P. CHAMP, T. DALBART, L. FRIZOL (GB), le rassemblement a permis de constituer 3 équipes et après un échauffement collectif, 3 matchs se sont déroulés.

Les membres de la Commission Technique ont observé attentivement les oppositions afin d'identifier les profils à potentiel et les proposer à la Finale départementale.

Un remerciement à la Commune de STE ANASTASIE et aux clubs de l'AS STE ANASTASIE et l'US La REGORDANE pour la qualité de son accueil.

Le Président,

Patrick CHAMP

Le Secrétaire de séance,

Daniel DELPRAT

